

COMMUNE D'ARCHAMPS

DE2026038

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Délibération n° DE2026038

Le 1^{er} avril deux-mille-vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ZAMOFING, Maire,

Date de convocation du conseil municipal : le 27 mars 2026

Présents : David ZAMOFING, Anthony REY, Véronique MAGNIN, Manuel RITLEWSKI, Anaïs FRANCESCHI, Vincent MAYET, Ute HAMILTON-JAMES, Nicole GOUJON, Amalia MARTINEZ, Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI, François CATHERINET, Benoît HALILAJ, Nicolas BONCI, Anaïs REY-LAESER, Anne RIESEN, Nathalie HERLEMONT, Philippe BAUDRION, Cyril KHAROUA.

Absents excusés : Alina STOIAN.

Secrétaire de séance : Vincent MAYET.

Pouvoirs :

- Alina STOIAN a donné pouvoir à Vincent MAYET.

Désignation des délégués de la commune au Syndicat mixte du Salève

Il est expliqué que le Conseil Municipal doit délibérer pour désigner ses représentants qui siègeront au Syndicat mixte du Salève (SMS) dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales et les statuts régissant cet organisme. Le Conseil municipal est appelé à élire deux délégués titulaires et un suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNER** comme membres titulaires : Amalia MARTINEZ, Anthony REY
- **DÉSIGNER** comme membre suppléant : Anaïs REY-LAESER
- **CHARGER** Monsieur le Maire de transmettre ces informations au SMS.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés

Le Maire
David ZAMOFING

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte le :
Télétransmis en préfecture le :
Affiché le :

